

Intitulé de l'UE	Communication en langue néerlandaise IV
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Hélène VANCOPPENOLLE	25	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Néerlandais	25h	Hélène VANCOPPENOLLE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Néerlandais : 12.5h de théorie, 12.5h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Néerlandais : Français, Néerlandais

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation ◦ Pratiquer avec diplomatie l'observation, l'empathie et l'écoute active • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> ◦ Effectuer des recherches juridiques sur différentes formes de supports ◦ Utiliser la terminologie juridique en français et dans au moins une autre langue. • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Développer un esprit de synthèse • S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Organiser son travail afin de respecter les délais

Objectifs de développement durable (rubrique optionnelle pour l'année académique 2022-2023)
<p>Travail décent et croissance économique Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi</p>



productif et un travail décent pour tous

sous-objectifs : **8.6**



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

sous-objectifs : **16.3 - 16.6**

Acquis d'apprentissage spécifiques

L'étudiant sera capable de :

- comprendre des textes sur des sujets abordés au cours ;
- s'exprimer sur les sujets abordés dans le cours ou sur les projets entrepreneuriaux (elevator pitch);
- écouter et comprendre des documents sonores en rapport avec les thèmes étudiés dans le cours ainsi que des bulletins d'informations traitant de l'actualité ;
- rédiger un texte simple et cohérent sur les sujets vus au cours;
- faire des phrases négatives, utiliser correctement les pronoms, les verbes de position et les infinitifs.

Contenu de l'AA Néerlandais

Le cours se présente sous forme de **dossiers** qui abordent des thèmes particuliers de la vie courante, économique ou juridique. Il comporte des exercices relatifs aux 4 compétences linguistiques visées, c'est-à-dire des exercices de compréhensions à l'audition, à la lecture et des exercices oraux et écrits. Il s'agit d'un cours pratique articulé sur de nombreux exercices lexicaux et grammaticaux. Nous révisons la négation, les pronoms, les verbes de position et l'utilisation correcte de l'infinitif.

Audition et vocabulaire: afin d'entraîner la compétence « compréhension à l'audition » et d'activer leur vocabulaire, les étudiants sont invités à préparer chaque semaine sur la plateforme HEH eCampus un bulletin d'information traitant de l'actualité ("**Nieuwsberichten**").

Tous les supports sont disponibles sur la **plateforme électronique** (eCampus HEH)

Méthodes d'enseignement

Néerlandais : cours magistral, approche par projets, approche interactive, approche avec TIC, zelfstudie

Supports

Néerlandais : syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Néerlandais

- Taalnet 1
- Taalnet 2
- Articles de presse issus de la presse flamande et néerlandaise
- Documents audio issus des média flamands et néerlandais

Évaluations et pondérations

Évaluation

Note globale à l'UE

Langue(s) d'évaluation	Français, Néerlandais
Méthode d'évaluation	<p>Hors session (remédiable) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Test écrit 1 (20 %) • Test écrit 2 (20 %) <p>En session (remédiable) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Test d'expression orale (15 %) • Test de savoir écouter: (15 %) • Test de grammaire: (15 %) <p>A domicile et en classe, tout au long du quadrimestre (non remédiable) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparations/devoirs, exercices sur eCampus (10 %)
Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE	
Néerlandais : non	

Année académique : **2022 - 2023**